

Mémento

Médecin de garde : 116 117
Pharmacie de garde : 32 37
Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18



TALMONT-SAINT-HILAIRE
Correspondant : Dominique Bernard
Tel. 02 51 22 40 90 / 07 68 05 25 05
jds.talmont@outlook.com



GROSBREUIL - POIROUX - AVRILLÉ
Correspondant : Thierry Vrignon
Tel. 02 51 96 29 97 / 07 68 17 30 90
jds.vrignon@free.fr



JARD-SUR-MER - SAINT-VINCENT-SUR-MER
Correspondant : Raymond Mir
Tel. 06 83 89 81 57
raymond.mir.jds@gmail.com

CCT.

Manger Bouger Respirer

Samedi 6 octobre de 14 heures à 18 heures, des ateliers nutrition sont organisés par le CCT, centre socio culturel du Talmondais, au 292, rue du Chai. Trois thèmes seront abordés : « Interrogeons-nous sur notre alimentation » de 14 heures à 14 h 30 ; « A table, qu'allons-nous manger aujourd'hui ? » de 14 h 30 à 15 h 30 et « Qu'y a-t-il derrière les étiquettes alimentaires ? ».

Des ateliers mobilité seront accessibles à 14 h 15 et 15 h 15. A partir de 16 h 15, un temps d'échange autour d'un goûter sera proposé. Un atelier relaxation d'une heure sera offert aux participants à partir de 16 h 45.

■ Gratuit sur inscription au 02 51 96 02 76 ou par mail à ccttalmont@gmail.fr

Menus du restaurant scolaire

Lundi 24 : concombre à la crème, pâtes bolognaise, yaourt fruité
Mardi 25 : salade de riz/thon/tomates, sauté de dinde, salafis, fromage, glace
Jeudi 27 : tartine de thon Saint-Morët, boeuf marenge, purée, fruit
Vendredi 28 : rillettes, poisson frais, poêlée camarguaise, fromage, fruit

GOLF. 76 participants sous le soleil



Les vainqueurs de la compétition en Brut et en Net.

Dimanche 16 septembre, la compétition O2C Vendée a bénéficié d'une météo on ne peut plus clémente.

Jean-Philippe Cervera, partenaire de la journée, a proposé aux golfeurs un ravitailllement sur le parcours, une balle offerte au départ et une belle dotation. 76 joueurs étaient présents. La formule en Scramble à deux, à vu récompenser de nombreux golfeurs. Au final : première équipe Brut : Jean-François et Elliot Ball ; première équipe Net : Claudine Rocheteau et Philippe

■ Plus de résultats sur www.bluegreen.com.
Contact : 02 51 23 35 45 ou 06 86 51 58 82 ou mmheust@bluegreen.com

TALMONT-SAINT-HILAIRE

URBANISATION. Scot Sud-ouest Vendéen : l'enquête publique est lancée

Le 12 septembre dernier, les présidents des communes de communes du Pays-des-Achards et de Vendée Grand Littoral se sont retrouvés au siège de Vendée Cœur Océan à Talmont-Saint-Hilaire, à l'occasion du lancement de l'enquête publique portant sur le projet arrêté du SCOT Sud-Ouest Vendéen.

29 communes, deux communautés de communes, plus de 50 000 habitants, c'est le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Sud-Ouest Vendéen.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Sud-Ouest Vendéen est un document d'urbanisme, avec lequel l'ensemble des PLU (i) devront être compatibles. Objectif : mettre en cohérence les politiques d'aménagement des 29 communes du Pays des Achards et de Vendée Grand Littoral.

Deux grands axes

Le SCOT vise un « développement équilibré et diversifié » : 15 000 habitants supplémentaires dans les 15 ans ; un objectif soutenu de production de 650 logements par an ; un doublement de la proportion de logements sociaux d'ici 2030, et enfin, une baisse d'un tiers des surfaces d'extension et création des ZAE pour les 15 prochaines années.

Il vise également un « développement soutenable », avec notamment : une baisse de 50 % de l'artificialisation du foncier par rapport aux quinze années précédentes ; au moins 30 % des nouveaux logements à produire dans les centres bourgs soit deux fois plus que la période précédente et une densité variant de 15 à 25 logements l'hectare en fonction des communes.

Calendrier

Le SCOT du Sud-Ouest Vendéen a été prescrit en décembre 2013. Le projet a été arrêté par

Une enquête publique est ouverte, portant sur le projet du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Sud-Ouest Vendéen arrêté le 8 mars dernier.

Le dossier est consultable durant toute la durée de l'enquête, soit jusqu'au 16 octobre inclus sur le site internet du syndicat mixte Vendée Cœur Océan : <http://www.vendeecocean.fr> ou au format papier et sur un poste informatique dédié pendant la durée de l'enquête à la mairie de Talmont-Saint-Hilaire, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le public peut prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses

Comment fonctionne l'enquête publique

observations sur les registres prévus à cet effet. Il peut également adresser ses observations écrites sur le projet de SCOT Sud-Ouest Vendéen à « Monsieur le Président de la commission d'enquête » par voie postale au siège de l'enquête Syndicat mixte Vendée Cœur Océan, 301, rue du Maréchal-Ferrant, BP 20, Talmont-Saint-Hilaire ou par courriel, à : enquetepublique@scotsov@gmail.com

Permanences du commissaire enquêteur

Le président (ou l'un des membres de la commission d'enquête publique) se tiendra à la disposition du public à la



Jacky Rambaud, président de la commission d'enquête, Maxence de Rugy : président de Vendée Grand Littoral, Patrice Pageaud, président du Pays des Achards, Edouard de la Bastière, président de Vendée Cœur Océan et Gaëtan Jourdain, Chargé de mission SCOT.

les élus en mars 2018 pour être soumis à enquête publique du 10 septembre au 16 octobre.

L'approbation du SCOT est prévue en décembre 2018. Le SCOT est un document d'urbanisme qui sera évalué tous les 6 ans.

■ Le projet de SCOT et les modalités de l'enquête publique sont téléchargeables sur le site Internet www.vendeecocean.fr et sont consultables au format papier aux sièges des deux communautés de communes et dans les 29 mairies.

LE 28 SEPTEMBRE. Une complémentaire santé pour tous les Talmondais

La Ville de Talmont-Saint-Hilaire et le Centre Communal d'Action Sociale s'engagent dans une démarche solidaire en proposant une mutuelle communale.

Elle permet à tous, dont les plus démunis, de bénéficier d'une couverture santé adaptée et accessible. Cette mutuelle communale et individuelle sera présentée lors d'une réunion publique le vendredi 28 septembre à 18 heures, salle des Ribandeaux.

« Améliorer le quotidien

des Talmondais et permettre l'accès aux soins pour tous » sont des priorités affichées par la municipalité. C'est dans ce cadre que s'inscrit la mutuelle communale qui permettra l'accès à une complémentaire santé qui se veut accessible à tous les Talmondais.

Le choix de cette mutuelle répond à plusieurs objectifs : améliorer la couverture de soins ou permettre d'avoir accès à une mutuelle pour ceux qui en étaient exclus et/ou faire baisser le coût des mutuelles individuelles et améliorer les remboursements.

Afin de répondre au mieux à toutes ces exigences, le cabinet Ageca Conseil a été retenu dans le cadre d'un appel à projet.

Un comité de suivi composé de la vice-présidente du CCAS, de membres du CCAS et d'élus a été instauré. C'est la compagnie Axa de Talmont-Saint-Hilaire qui seule, répondait au cahier des charges mis en place.

■ Le 28 septembre à 18 heures, salle des Ribandeaux. Contact : CCAS au 02 51 90 60 42



Améliorer le quotidien des Talmondais et permettre l'accès aux soins pour tous sont des priorités pour la municipalité.